

Projet pédagogique de l'Union des Familles Laïques (UFAL)

L'UFAL est une association familiale qui porte les valeurs de la République. À ce titre, elle accorde une attention particulière aux problématiques éducatives. Elle intervient dans les écoles, collèges et lycées, à la demande des équipes éducatives. Elle a pour but d'aider à former des citoyens libres et éclairés.

Les dispositions statutaires qui sous-tendent l'action pédagogique de l'UFAL sont les suivantes :

- 3.6.3. assurer la diffusion des connaissances, le développement de la culture, l'utilisation éducative et culturelle du temps libre (loisirs, sport, arts), quels que soient le sexe, l'âge, la nationalité ou la situation sociale des personnes intéressées ;
- 3.6.4. défendre et représenter les usagers des établissements d'enseignement, d'éducation, d'apprentissage, de formation, d'accueil et de garde, d'orientation et de perfectionnement, qu'il s'agisse des enfants, des adolescents, des jeunes ou des adultes - en la personne des parents ou responsables concernés – plus particulièrement auprès des établissements publics.

Le projet pédagogique est élaboré conjointement par les trois Commissions nationales concernées (École, Laïcité et Jeunesse) et mis en œuvre après validation par l'Assemblée Générale.

Objectifs :

- ✓ Contribuer au service public de l'éducation par des interventions pendant le temps scolaire en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements, en complémentarité avec les instructions et programmes d'enseignement.
- ✓ Apporter son expertise, notamment dans le cadre du parcours citoyen, afin de transmettre les principes de la République aux élèves.
- ✓ Animer des séances pédagogiques en lien avec les programmes d'EMC (enseignement moral et civique) dans l'enseignement primaire et secondaire.
- ✓ Mettre en place des animations, notamment sous forme d'expositions, dans le cadre des projets pédagogiques des établissements (par exemple à l'occasion de la journée de la laïcité).
- ✓ Intervenir dans les classes de français, histoire, philosophie, notamment sur le thème de la laïcité.

Moyens :

- ✓ Mise à disposition d'intervenants : l'UFAL nationale fédère 160 associations départementales et locales dans 60 départements.
- ✓ Mise à disposition d'outils conçus et développés par l'UFAL dans un but pédagogique : expositions, livrets, jeux, clips vidéo...
- ✓ Formation des intervenants dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec le Fonds de développement de la vie associative (FDVA).
- ✓ Incitation des militants à suivre la formation « Valeurs de la République et Laïcité » du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).
- ✓ Incitation des militants à s'inscrire à la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale.
- ✓ Partenariats avec d'autres associations.



Charte de l'intervenant UFAL en milieu scolaire

Toute intervention en milieu scolaire est soumise à l'autorisation de l'IEN ou du chef d'établissement (articles D 551-1 à D 551-12 du Code de l'Éducation).

L'établissement ou l'école reste maître du pilotage en terme de conception, d'élaboration et de réalisation de l'action.

Tout projet d'action doit être réalisé dans le cadre du projet d'école ou d'établissement à partir d'une analyse des besoins faite à l'interne.

Dans le cadre d'un partenariat, l'intervenant UFAL ne doit en aucun cas se substituer aux équipes éducatives.

Un entretien préalable avec l'intervenant UFAL précisera les objectifs, les méthodes d'intervention, le calendrier, les outils utilisés, l'évaluation... tout ceci sera formalisé dans un document écrit.

L'intervenant inscrira son action dans la continuité des enseignements.

L'intervention se déroulera en présence d'un professionnel de l'Éducation Nationale (enseignant, personnel de santé, assistant social, conseiller principal d'éducation, documentaliste).

L'intervention ne se réduira pas à la seule information. Comme toute séquence pédagogique, elle s'appuiera sur des objectifs, des activités, des productions, des échanges avec élèves.

Les familles seront informées de l'action et pourront être éventuellement associées.